

COMMUNE DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance
du 14 octobre 2020

Etaient présents : M. BLANC Didier, M. BOVARD Jean-Marie, M. CATTANEO Thierry, MME CRÉPY-BANFIN Audrey, M. CRUZ-MERMY Jean-Jacques, M. DAVID-CRUZ Gérald, MME GINON Céline, M. GRILLET-AUBERT Jacques, M. LEBRASSEUR Fabrice, M. MECCA Jean-Louis , TRINCAZ Nicolas, et M. VUILLOUD Gilbert.

Etaient absents : M. CRUZ-MERMY Valéry, M. DANIEL Simon, M. GUFFROY François-Maxime.

Madame CRÉPY-BANFIN Audrey a été nommée secrétaire.

Début de séance : 18 H

1. [Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16.09.2020](#)

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2 [Projet neige de culture 2021 : plan de financement prévisionnel, demandes de subvention](#)

Le conseil municipal a validé le projet de neige de culture sur le domaine skiable du Crêt Béni : plan de financement prévisionnel avec un coût de travaux de 2 251 415,00 €, et des demandes de subventions auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

3 [Choix du bâtiment pour le projet de future Mairie et position sur l'arrêté d'attribution de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux \(DETR\)](#)

Le conseil municipal a fait le choix du bâtiment dénommée « ancienne école Moynat » (par vote Pour 11, Contre 1) pour le projet de la future mairie et par conséquent, a renoncé à réaliser le projet objet de la demande de financement DETR, la ré-orientation vers un autre bâtiment et une exécution différée ne pouvant faire l'objet de dérogation de la part des services de l'État.

4 [Attribution des subventions](#)

Monsieur le Maire a rappelé le crédit voté au budget primitif : 190 000 €

A ce jour, crédits utilisés : 129 331,00 € (solde 11 860,00 € et 117 471,00 € année 2020 Halte-garderie)

Le conseil municipal a voté les subventions suivantes : Bibliothèque Mille feuilles 2 000,00 €, ANIM EHPAD 1 457,60 €, les Aînés de La Chapelle 600,00 €, Ski Club La Chapelle 20 000,00 €, Harmonie de Châtel 800,00 €, Secours en Montagne 300,00 €, Le Souvenir Français 100,00 €, AFN La Chapelle 300,00 €, La Chapelle Loisirs 300,00 €.

5 Personnel : Embauches et astreintes période hivernale

Le conseil municipal a décidé l'embauche de deux agents au service « VOIRIE » pour une durée de 6 mois et d'une année.

Il a, par ailleurs, fixé le planning pour les astreintes de la période hivernale du 14 novembre 2020 au 2 avril 2021. L'astreinte d'exploitation semaine complète s'élève à 159,20 €. L'équipe se compose de 5 agents.

6 Délibération de la subvention d'équilibre au budget annexe « remontées mécaniques » à compléter

M. le Préfet de la Haute-Savoie nous informe que notre délibération n'est pas suffisamment renseignée au regard de l'article L 2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, «La décision du conseil municipal fait l'objet, à peine de nullité, d'une délibération motivée. Cette délibération fixe les règles de calcul et les modalités de versement des dépenses du service prises en charge par la commune, ainsi que le ou les exercices auxquels elles se rapportent. En aucun cas, cette prise en charge ne peut se traduire par la compensation pure et simple d'un déficit de fonctionnement.[...] »

Le conseil municipal a complété sa délibération concernant l'attribution de la subvention d'équilibre d'un montant de 1 040 000,00 € au budget annexe «Remontées Mécaniques ».

7 Désignation d'un correspondant « Sécurité Routière »

Le conseil municipal a désigné M. VUILLOUD Gilbert comme correspondant « Sécurité Routière »

8 Ecritures comptables d'intégration des travaux SYANE traversée du village et Décision Modificative Budget Principal

Le conseil municipal a voté la Décision Modificative N° 1 au Budget Principal 2020 afin d'intégrer les écritures des travaux de la traversée routière du village effectués dans le cadre des programmes du SYANE, écritures au chapitre 041 Opérations d'ordre.

9 Examen réclamation taxe de séjour forfaitaire exercices antérieurs

Le conseil municipal a décidé, suite à l'examen d'une réclamation de la taxe de séjour forfaitaire 2017 et 2018, d'annuler la somme totale de 364,00 €.

10 Questions diverses

M. le maire a informé le conseil municipal de la mise en place d'un plan de relance économique de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

11 Demandes d'autorisation d'urbanisme et DIA

Le conseil municipal a donné son avis sur les demandes présentées.

Le Maire,
Gérald DAVID-CRUZ



La secrétaire de séance,
Audrey CREPY-BANFIN